

MISE A JOUR

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires en vigueur au 15 janvier 2026

Tarifs en euro TTC - lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 27 août 2026.

Les mises à jour effectuées depuis le 15 janvier 2026 sont
identifiées par le symbole suivant : ♣

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



LANGUEDOC

Extrait standard des tarifs*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne VISION)	GRATUIT ⁽¹⁾
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	2,75 € / MOIS nombre illimité d'alertes soit pour information 33 €/an
Tenue de compte	2,10 € / MOIS soit pour information 25,2 €/an
Fourniture d'une carte de débit ⁽²⁾ (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Carte Mastercard ou Visa)	50,47 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽³⁾) (Carte Mastercard ou Visa)	50,47 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Carte L'Autre Carte)	20,25 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT (à partir du 5 ^{ème} retrait / mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2 € / MOIS soit pour information 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par l'Internet	4,50 € / VIREMENT GRATUIT ⁽¹⁾
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) (Gratuit pour les organismes bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 € / OPERATION
Commission d'intervention • Plafond par opération • Plafond mensuel	8 € 80 €

(*) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique,
- les cartes à débit différé.

(3) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

	Extrait standard des tarifs	P.2
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.4
	Ouverture, transformation, clôture	
	Relevés de compte	
	Tenue de compte	
	Services en agence	
	Frais de recherche de documents	
	Le change	
	Banque à distance	P.5
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	Vos moyens et opérations de paiement	P.7
	Cartes	
	Virements	
	Prélèvements / TIP / SEPA	
	Chèques	
	Offres groupées de services	P.12
	Offre Prestige	
	Offre Premium	
	Offre Essentiel	
	Offre Eko	
	Le Compte à Composer Module Budget Protégé à destination de la clientèle en situation de fragilité financière	
	Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	P.21
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	P.23
	Découverts	
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Épargne et placements financiers	P.26
	Épargne	
	Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.30
	Opérations à l'étranger	P.33
	Assurances et prévoyance	P.34
	Succession	P.35
	Autres services	P.36
	Résoudre un litige	P.39

Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

Services bancaires de base

Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Retrait d'un des co-titulaires du compte de dépôt joint (Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait)	32,41 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes	GRATUIT
Enregistrement d'une mesure de protection juridique ou changement de gestionnaire d'incapacité	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽⁴⁾ (fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ⁽⁵⁾
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,81 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,16 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte Si recherches multiples, sur devis.	6,63 € / RELEVÉ	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte"	Fréquence trimestrielle 14,99 € / TRIM Fréquence annuelle 48,85 € / AN	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	GRATUIT	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (hors compte ouvert au titre du droit au compte bénéficiant des services bancaires de base)	2,10 € / mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁶⁾ ▲●	30 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

0,65 € / MOIS

(4) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 dudit Code : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

(5) Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

4 (6) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 142 € / COFFRE / AN
Frais de location temporaire de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 38,90 € / COFFRE / MOIS
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ⁽⁷⁾ Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit agricole (Exonération si carte en opposition ou en commande ou CAC module compte sécurisé*)	GRATUIT 5,68 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale ⁽⁷⁾	26,79 €
Frais d'attestation simple	18,98 € / UNITÉ
Frais d'attestation complexe	40,21 € / UNITÉ
Liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande.	

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents ⁽⁸⁾ de moins d'1 an	18,98 € /DOCUMENT
Frais de recherche de documents ⁽⁸⁾ de plus d'1 an	40,21 € /DOCUMENT

Le Change

Billets de banque (devises) : La commission est incluse dans le cours «achat» ou le cours «vente» (le cours «achat» et le cours «vente» sont consultables dans votre agence).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) VISION Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ACTION ▲● Services inclus dans (CAEL) VISION + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Invest Store Invest Store Initial (ACTION + opérations de bourse) Invest Store Intégral	GRATUIT
• À partir de 12 ordres par an • Moins de 12 ordres par an	GRATUIT 96 € / AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en pages 27, 28 et 29.

Service d'agrégation de comptes

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques
Service disponible depuis l'application Ma Banque

*Offre qui n'est plus commercialisée.

(7) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale de Crédit Agricole.

(8) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)

- Nos applications mobiles

- Ma Banque⁽⁹⁾

- Envoyer de l'argent avec WERO⁽¹⁰⁾

- Paiement Mobile⁽¹¹⁾ dédié aux paiements sécurisés en magasin⁽¹²⁾

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Hors coût de connexion selon opérateur

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)

2,75 € / MOIS
nombre illimité d'alertes
(soit pour information 33 € / AN)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

GRATUIT

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini relevé hebdomadaire*

0,34 € / SMS

Alerte écopage (mensuelle)*

0,34 € / SMS

Alerte achat à distance*

0,34 € / SMS

Alerte solde disponible (hebdomadaire)*

0,34 € / SMS

Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)*

0,34 € / SMS

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*

0,34 € / SMS

Alerte souplesse du découvert*

0,34 € / SMS

* Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

Téléphone avec Filvert service vocal (24h/24)

Abonnement

GRATUIT

Plateforme téléphonique

appel non surtaxé, coût variable selon opérateur

(9) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(10) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile. Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

(11) Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(12) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes (sous réserve d'acceptation par la Banque)

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait 	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit  (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'Autre Carte  ⁽¹³⁾	20,25 € / AN	
- Mastercard à autorisation systématique*	40,76 € / AN	
- Mastercard Eko	3 € / MOIS	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard ou Visa Classic	50,47 € / AN	50,47 € / AN
- Mastercard Globe Trotter*	49 € / AN	
- Gold Mastercard ou Visa Premier	145 € / AN	145 € / AN
- Mastercard World Elite ou Visa Infinite ou Platinum*		346 € / AN
*Cartes plus commercialisées. Mastercard Globe Trotter plus commercialisée depuis le 12 mars 2025.		
Carte de paiement 	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 € / AN	

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement et de retrait sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf Cart'Essentiel, l'Autre Carte⁽¹³⁾, Carte Supplétis/Open, Carte exclusivement rattachée à un Crédit Renouvelable et Carte LSA). En cas de souscription ou détention d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel, réduction de -50 % sur la deuxième carte si celle-ci est d'une valeur identique ou inférieure à la carte détenue dans l'offre groupée de services.

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ou auprès de votre Conseiller.

Nos cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard/Visa, Mastercard Cartwin/Visa Cartwin, Gold Mastercard/Visa Premier, Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin, Mastercard World Elite et Visa Infinite sont déclinables en version «sociétaire» (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable*

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ⁽¹⁴⁾ 	50,47 € / AN	50,47 € / AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ⁽¹⁴⁾ 	145 € / AN	145 € / AN
Carte Crédit Renouvelable		25 € / AN
Carte Supplétis (cette carte n'est plus commercialisée) ⁽¹⁵⁾		
Carte Open (cette carte n'est plus commercialisée)		22 € / AN

(*) Les cartes de crédit Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin à débit différé ne sont plus commercialisées. La carte Mastercard à autorisation systématique n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.

(13) L'Autre Carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de l'Autre Carte Maestro, qui n'est plus commercialisée.

(14) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ».

Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Carte qui n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.

(15) Les cartes Supplétis et Crédit Renouvelable sont des cartes de crédit, associées à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (carte LSA)
(retraits aux seuls distributeurs de votre agence)

GRATUIT

Cotisation carte Cart'Essenciel (retraits aux seuls distributeurs
du Crédit Agricole du Languedoc)

GRATUIT

Bon à savoir !

 **BONUS GOLD** 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation carte* pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole (pour les cartes souscrites avant le 15 janvier 2026 uniquement). Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier souscrites à compter du 15 janvier 2026 ou incluses dans l'offre Premium (page 13), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) ne bénéficient pas du Bonus Gold.

(*) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

 Pour les offres destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes".
(voir p.30-32)

Paielement par carte

**Paielement par carte en euro⁽¹⁶⁾ dans un pays
de l'Espace Economique Européen (EEE) ●**

GRATUIT

**Paielement par carte en devises dans un pays
de l'Espace Economique Européen (EEE)**

- Frais fixes 0,50 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁷⁾

Autres paielements par carte⁽¹⁸⁾

- Frais fixes 0,50 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

**Retraits d'espèces par carte en euro⁽¹⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole

d'une autre banque**

Carte L'Autre Carte ^{(13) (19)} ▲●

GRATUIT

1 € / RETRAIT
DÈS LE 1^{ER} RETRAIT

Mastercard à autorisation
systématique*

1 € / RETRAIT À
PARTIR DU 4^{ÈME}
RETRAIT / MOIS

Carte Mastercard Eko

GRATUIT

1 € / RETRAIT
À PARTIR DU 26^{ÈME}
RETRAIT / AN

Carte Mastercard / Mastercard
Cartwin / Open / Visa / Visa
Cartwin
Carte Mastercard
Globe Trotter*

GRATUIT

1 € / RETRAIT
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT / MOIS

Carte Gold Mastercard / Visa
Premier / Gold Mastercard
Cartwin / Visa Premier Cartwin
Carte Visa Infinite
Carte Mastercard World Elite
Carte Platinum*

GRATUIT

GRATUIT

(*) Cartes plus commercialisées. La Carte Mastercard Globe Trotter n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025. La carte Mastercard à autorisation systématique n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(16) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021), voir carte p.39.

(17) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Voir exemples sur : <https://ca.fr/la/conversions-monetaires>

(18) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

8 (19) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes 3,20 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁷⁾

Autres retraits d'espèces par carte⁽¹⁸⁾

- Frais fixes 3,20 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

Commission de service sur retrait* 6 € / RETRAIT

* Pour les retraits en euros effectués par des porteurs de cartes émises hors de la zone EEE

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) sur demande client

EN FRANCE 9,71 €
A L'ÉTRANGER 91,52 €

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client

GRATUIT

Commande de carte en urgence

17,43 €

Rédition du code confidentiel de la carte

12,25 €

Refabrication de la carte perdue ou volée

12,25 €

Refabrication de la carte suite à une détérioration, fraude ou opposition

12,25 €

Modification des plafonds temporaires d'utilisation

- à la demande du titulaire en agence 11,64 €
- avec l'application «Ma Banque» GRATUIT

Recherche bénéficiaire paiement carte

15,53 €

Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Verrouillage temporaire de la carte (Carte égarée)

GRATUIT
SUR LES INTERFACES DIGITALES ET AGENCES

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

26,12 €

Virements

Virement SEPA**

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, automatisable avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.⁽²⁰⁾

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	4,50 €

(**) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.39) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

(20) Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	1,45 €

Émission d'un virement instantané SEPA

• Via l'application Ma Banque ou le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne : www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
• Via WERO - Application Ma banque ⁽²¹⁾ Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA classique ▲●	GRATUIT
--	----------------

Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT
---	----------------

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

Virement non SEPA Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de **20,55 €**

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 39), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Caisse Régionale applique selon les consignes du client la facturation des frais détaillés P.33 (virements internationaux).

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA	Agence
---------------------------------	--------

Émission d'un virement non SEPA occasionnel

Frais par virement occasionnel non SEPA (commission de transfert)	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	25,36 €
• Vers un compte d'une autre banque	

Émission d'un virement non SEPA permanent

Frais de mise en place d'un virement permanent non SEPA	GRATUIT
--	----------------

Frais par virement permanent non SEPA (commission de transfert)	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	25,36 €
• Vers un compte d'une autre banque	



Virements non SEPA :

Remise de 20% sur la commission de change et la commission de transfert pour les virements saisis sur internet.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA ▲●	25,36 €
--	----------------

Frais par virement

(21) Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	17,38 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	17,38 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	12,25 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	16,64 €

Pour les virements internationaux voir p.33.

Prélèvements / TIP / SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 €
Information premier prélèvement SEPA	0,29 €
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	16,64 €
Rejet tardif de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Date de valeur

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire.
Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte).

Paielement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : (frais de poste inclus) • en lettre expert contre signature • en pli simple • envoi dans une autre Caisse régionale	9,57 € GRATUIT 9,57 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	21,66 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	21,66 €
Frais d'émission d'un chèque de banque⁽²²⁾ ▲	15,50 €
Frais de chèque de banque en mobilité (mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale)	26,79 €
Chéquier avec talon de correspondance	6,84 €
Copie de chèque(s)	18,98 € / CHÈQUE
Frais de destruction de chéquier non retiré dans un délai de trois mois après la première information	8,74 € / CHÉQUIER

(22) Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être souscrits séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 32.

Offre Prestige✱

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Prestige s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽²³⁾ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Mastercard World Elite » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission de chèques de banque

Retrait d'espèces par carte⁽²⁴⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

33,6 € / MOIS
DONT 4,5 €
CORRESPON-
DANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

(*) Services gratuits

(23) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(24) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)✚

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte⁽²⁵⁾

En euro⁽³³⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁽²⁶⁾

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium⁽²⁷⁾

Merci pour l'info Prestige** (version numérique)

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régail, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon SécuriCoffre+

50 Go

Offre Premium✚

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Premium s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽²⁸⁾ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

Réédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

33,6 € / MOIS
DONT 4,5 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

16 € / MOIS
DONT 4,5 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

(*) Services gratuits. (**) Merci pour l'info Prestige vient en remplacement de Dossier Familial Prestige

(25) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(26) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

(27) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.34 et p.35.

(28) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Premium (suite)❖

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques / an

Retrait d'espèces par carte⁽²⁹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte⁽²⁹⁾

En euro⁽³³⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁽²⁶⁾

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium⁽²⁷⁾

Merci pour l'info Premium** (version numérique)

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon SécuriCoffre+

5 Go

16 € / MOIS
DONT 4,5 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

Offre Essentiel❖

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Essentiel s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽³⁰⁾ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

10 € / MOIS
DONT 1 €
CORRESPONDANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

(*) Services gratuits.

(**) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

(29) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(30) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)❖

Rédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque / an

Retrait d'espèces par carte⁽³¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro⁽³³⁾ ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte⁽³¹⁾

En euro⁽³³⁾ dans un pays de l'EEE*

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁽²⁶⁾

Merci pour l'info Essentiel** (version numérique)

- Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

Mon SécuriCoffre+

5 Go

10 € / MOIS
DONT 1 €
CORRESPON-
DANT AUX
COTISATIONS
D'ASSURANCES

(*) Services gratuits.

(**) Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel.

(31) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026.
Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026.

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5 €/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte⁽³²⁾	
En euro ⁽³³⁾ dans et hors pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Mastercard Eko»	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros ⁽³³⁾ dans un pays de l'EEE et hors d'un pays de l'EEE	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ⁽³³⁾ ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises ^(*) dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

 Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

*Hors frais de conversion monétaire.
(32) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
(33) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé⁽³⁴⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*

Envoi carte à domicile en pli simple*
(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

(*) Services gratuits.

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture le cas échéant de compte*

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"⁽¹³⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération de tarification concernant les frais suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte⁽³⁵⁾⁽³⁶⁾

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)*

Un changement d'adresse (1 fois / an)*

Versement d'espèces en agence*

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte*

(*) Services gratuits.

**1,00 € /
MOIS**

(34) En application des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier relatifs à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(35) Qui sont eux-mêmes réglementairement plafonnés.

(36) Exonération totale de tarification applicable depuis le 01/10/2022.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Eko By CA Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 29 avril 2026.

Gestion du compte	2,00 € / MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :	
• alerte si solde du compte inférieur à 20 €	
• alerte solde débiteur et rejet d'opérations*	
• alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
• alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel*	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Rédition du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire*	
Refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	
Retrait d'espèces par carte**	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an***	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an***	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat de carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée de services associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur. (*) Services gratuits. (**) Au moyen de la carte incluse dans l'offre. (***) Par année civile.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025.

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne ACTION*

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations*
- alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client*

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*

Frais d'opposition de la carte par le titulaire*

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Retrait d'espèces par carte⁽³⁷⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽³⁷⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

(*) Services gratuits

2,00 € /
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(37) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Comptes services du Crédit Agricole Plus commercialisés depuis juin 2012.

Services compris	SERENITE**	OPTIMUM 2**	MOZAÏC
Tenue de compte	x	x	x
Découvert autorisé	x	x	x
Taux préférentiel des intérêts débiteurs*	-2 points		
Franchise des intérêts débiteurs		x	x
Placement automatique des excédents de trésorerie		x	
Synthèse patrimoniale		x	
Sécuricompte	x	x	x
Exonération de frais d'opposition sur chèque à l'initiative du client	x	x	x
Invest Store Initial	x	x	x
Filmobile Gestion ou Alerte	x		
Prix / mois	7,14 €	9,70 €	3,96 €

(*) Par rapport au prix du découvert non convenu, voir rubrique «Découverts et crédits».(**) Ouvert depuis le 01/07/2003.

CSCA*	Initial	Optim@	Privilège	Optimum1	Equilibre	Trésorerie	Epargne
Prix / mois	3,15 €	8,45 €	8,50 €	7,83 €	8,09 €	6,48 €	7,45 €

(*) Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 01/05/2007.

Le Compte à Composer Plus commercialisé depuis novembre 2021.

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,37 € / MOIS**
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements et en pli simple)*	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)*	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement a des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : - alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur - alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*	
Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

(*) Services gratuits.

(**) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info. Résiliation possible à tout moment auprès d'Uni-Médias ou en agence (détails page 37 et 38).

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

- Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁽³⁸⁾
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert
- Ristourne des intérêts débiteurs⁽³⁹⁾

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,45 € / mois
	De 500,01 € à 1000 €	3,40 € / mois
	De 1000,01 à 2000 €	4,35 € / mois
	2000,01 € et plus	5,80 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,45 € / mois
	De 300,01 € à 800 €	2,40 € / mois
	De 800,01 à 1200 €	3,35 € / mois
	De 1200,01 à 2000 €	4,30 € / mois
	2000,01 € et plus	5,75 € / mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁽⁴⁰⁾ SécuriCOMPTE Premium ^{*(40)}	3,10 € / MOIS PREMIUM : 4,69 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Réédition Carte urgente et/ou code confidentiel	
Utilisation frauduleuse des données de sécurité personnalisée	
Garantie des espèces volées par agression	

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB ⁽³⁸⁾ SécuriWEB Premium ^{*(38)}	3,40 € / MOIS PREMIUM : 4,30 € / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : alerte achat à distance ; mini relevés (1/semaine) ; alerte temps réel de gestion	

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

(38) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.34 et p.35.

(39) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

(40) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer* :

Pour toute détention du Compte à Composer* (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

(*) Le Compte à Composer n'est plus commercialisé depuis novembre 2021.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération ⁽⁴¹⁾	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel ⁽⁴¹⁾	20 €

Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre Le Compte à Composer Module Budget Protégé **EXONÉRATION TOTALE⁽³³⁾⁽³⁴⁾**

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière au titre des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 € / mois



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier Pli non distribué* (client inconnu à l'adresse)	23,83 €
* Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse Régionale.	
Frais de gestion annuelle des retours de courrier (Pli Non Distribué)	59,04 € / AN
Frais par saisie attribution ou conservatoire	114,65 €
Procédure de paiement direct	114,65 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT D'U AU TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 83,33 €
Mesure exécutoire inopérante	34,06 €
Frais de mainlevée saisie attribution ou conservatoire	3,80 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)	15,76 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽⁴²⁾	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50 € / CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,20 € / CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	40 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision⁽⁴³⁾	
• Si paiement < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si paiement > = 20 €	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽⁴³⁾	
• Si paiement < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si paiement > = 20 €	20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

(42) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(43) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et crédits

(sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découverts

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement*)

Taux débiteur annuel **NOUS CONSULTER**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE⁽⁴⁵⁾**

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **10,97 €**

Lettre d'information pour dépassement significatif se prolongeant au-delà d'un mois **8,52 €**

En application de l'article L.312-92 du Code de la consommation

(*) Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenue.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois, ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel **NOUS CONSULTER**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal⁽⁴⁴⁾ **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE⁽⁴⁵⁾**

Taux débiteur annuel en cas de dépassement **TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU**

Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement **GRATUIT**

Assurance facultative en couverture du découvert SecuriTRÉSORERIE⁽⁴⁶⁾ **EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT**
(voir rubrique « assurances de la banque au quotidien » p.34 et p.35.)

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétis
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. **NOUS CONSULTER**

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable Supplétis :

- une carte de crédit ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Cartwin Gold Mastercard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « cartes » p.7.
- une assurance emprunteur⁽⁴⁷⁾ : Décès et PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) 0,327 % par mois sur le solde restant dû, quelque soit l'âge.

Frais de dossier **GRATUIT**

OPEN **NOUS CONSULTER**
(offre qui n'est plus commercialisée)

(44) Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.

(45) Taux d'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (≤3000€, > 3000€ et ≤6000€, > 6000€).

(46) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance, souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois. Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois. Voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35.

Crédit amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêts Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-prêt à taux zéro MaPrimeRénov'	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation ou avec crédits immobiliers selon la réglementation applicable	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	
- Prêt Personnel amortissable	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
- Prêt regroupement de crédits	(MINI 75 €)
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance des Emprunteurs ⁽⁴⁸⁾	NOUS CONSULTER

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

Crédits immobiliers

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Crédit immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov'	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt tout Habitat Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits immobiliers ou avec crédits à la consommation selon réglementation applicable	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 850 € / MAXI 2000 € 500 € MAXIMUM
Assurance emprunteur / perte d'emploi ⁽⁴⁸⁾	NOUS CONSULTER

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

Bon à savoir !

Crédit immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

(47) Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(48) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte payeur ⁽⁴⁹⁾	50,40 €
Modification de la date d'échéance	50,40 €
Modification de la périodicité d'échéance	60,76 €
Modification de garantie	159,30 €
Attestations diverses liées au prêt (APL, attestation fiscale, attestation pour prêt soldé...)	18,98 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement :	
• en agence	41,20 €
• sur internet	GRATUIT
Réaménagement de prêt	MAXI 1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINIMUM 75 €)
Frais étude dossier refusé	80 % DES FRAIS DE DOSSIER
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	46,79 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement anticipé de crédit à la consommation	GRATUIT
Frais de mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	135,19 €
Frais de mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu (hors frais des services fiscaux et de greffe) :	
• au Crédit Agricole du Languedoc	37,32 €
• hors Crédit Agricole du Languedoc	74,96 €
Exercice d'options (pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance)	62 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	123,66 €
Frais de formalisation de garantie prêteur	59,04 €
Transfert de crédits	291,43 €
Accord de donation	60,76 €
Frais de mise en place d'un découvert confirmé	17,48 €

(49) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de Compte (CEL) et Plan Epargne Logement (PEL) vers une autre banque	143,15 € / CONTRAT MAXI 257 €
Mandat d'épargne (mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	
Tandem	1,25 € / MOIS
Tandem +	2,45 € / MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et les Plans Epargne Logement (PEL)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Epargne Retraite (PER individuel assurance vie)* (*) Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p.35.	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont regis par l'article D. 221-111-1 du Code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un PEA/PEA-PME ou d'un Compte Titres Ordinaire ou d'un PER Individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque, hors Crédit Agricole	
• Par compte	143,15 €
• Par ligne (Maximum 10 lignes facturées)	11,86 €
Transfert PEA / PEA-PME vers une autre banque, hors Crédit Agricole	(MAXIMUM PAR COMPTE 150 €)
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
Remboursement Bons d'épargne déplacé Autres Banques	69,30 € / acte

Frais de recherche titres	24,06 €
Transfert entrée de ligne étrangère (hors Euronext)	NOUS CONSULTER
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Ordre de bourse annulé, non exécuté	GRATUIT
Opérations sur Titres Non Cotés	1,20 % du montant de l'opération Maximum 293 €
Mise au nominatif pur / administré	57,70 €
Service Languedoc Gestion Conseillée	65 € / TRIMESTRE

L'Or

Achat et vente d'or	2,50 % (MINIMUM 48 €)
---------------------	--------------------------

Fiscalité cession d'OR / 2 options :

Selon réglementation fiscale en vigueur au moment de l'édition des présentes conditions tarifaires, susceptible d'évolutions.

- Taxe forfaitaire = 11,50 % sur le montant total de la vente,
- Taxe sur la plus-value (applicable sous certaines conditions, nous consulter) = 36,20 % sur la plus-value réelle.

Abonnement INVEST STORE INTÉGRAL

Moins de 12 ordres par an	96 € / AN
A partir de 12 ordres par an	GRATUIT

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

(Par internet sur compte-titres et PER Individuel compte-titres)

INVEST STORE INITIAL OU SERVICE GESTIONNAIRE	
• Frais de courtage : 1 % du montant de l'ordre	Minimum 50 € NOUS CONSULTER
• Frais de marché en sus, variables selon lieu d'exécution	

INVEST STORE INTÉGRAL*

- Frais de courtage : 0,30% du montant de l'ordre
- Frais de marché en sus, variables selon lieu d'exécution

Minimum 30 €
NOUS CONSULTER

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

Les ordres de bourses en France sur compte-titres ordinaires et PER Individuel compte-titres⁽⁵⁰⁾

INTERNET

INVEST STORE INITIAL	
• 0,60 % du montant de l'ordre	Minimum 7,50 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL*	
• Ordre ≤ 1000 €	0,99 €
• Ordre > à 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre
• ProRealTime (Outil d'analyse technique des cours de bourse)	GRATUIT
• Alertes cours de bourse (SMS ou Mail)	GRATUIT (120 ALERTES MAX)

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)*

Frais proportionnels

0,024 % du montant

X nombre de jours de portage

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL*

- 1,49 % du montant de l'ordre

Minimum 14 €

- Frais fixes à la ligne

6 €

6 € + 1,49 % du montant de l'ordre (minimum 14€)

INVEST STORE INTÉGRAL*

- Frais : idem frais sur Internet

- Frais fixes par ordre

11,96 €

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,49 % du montant de l'ordre

Minimum 14 €

- Frais fixes à la ligne

6 €

Commission sur OPC externe

30 €

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Bons et droits (hors warrant)

1,49 % DU MONTANT

DE L'ORDRE / MINI 6 €

Warrant*

11,35 €

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

Les ordres de bourse en France sur PEA / PEA-PME⁽⁵⁰⁾

INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,50 % du montant de l'ordre

- Frais fixes à la ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre de 0 à 500,00 €

0,48 % du montant de l'ordre

- Ordre de 500,01 à 1000 €

0,18 % du montant de l'ordre

- Ordre > à 1000 €

0,12 % du montant de l'ordre

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,20 % du montant de l'ordre

- Frais fixes à la ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,20 % du montant de l'ordre

- Frais fixes à la ligne

GRATUIT

Commission sur OPC externe

30 € MAXIMUM

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Les Droits de garde (CTO, PERI*)

(Prélevés au cours du 1^{er} trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)

Pour les détenteurs d'Invest Store Intégral **GRATUIT**

PAR AN

Compte-titres

Frais de tenue de compte

(exonération si uniquement détenteur de Parts Sociales)

MINIMUM DE PERCEPTION
33 € / AN / COMPTE
MAXI 450 €

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

GRATUIT

0,32 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

4 € MINI

Lignes nominatives, étrangères ou Or

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 1 % (MINIMUM 10 €)

PEA / PEA-PME

Frais de tenue de compte

MAXIMUM DE PERCEPTION
450 € / AN / COMPTE

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

GRATUIT

0,32 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

GRATUIT

Lignes nominatives, étrangères

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 0,40 %

Lignes non cotées

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 0,40 %

(*) Hors contrat souscrit avant le 15/01/2025



Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Moyens de paiement

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :
Mastercard Mozaïc Black*

GRATUITE

JUSQU'À 17 ANS
(INCLUS)
12 €/AN À PARTIR
DE 18 ANS^(§1)

Cartes qui ne sont plus commercialisées pour les 12 / 25 ans

- Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement à autorisation systématique) :
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

12 € / AN

- Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat) :
Mastercard Mozaïc

12 € / AN

- Fourniture d'une carte de retrait :
Mastercard Mozaïc

12 € / AN

- Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard
Standard ou Visa Classic si détention d'un Compte à Composer**

12 € / AN

(**) Offre qui n'est plus commercialisée

(*) La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

(§1) Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

Paielement et retrait par carte

Paielement par carte

Paielement par carte en euro⁽⁵²⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paielement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire⁽⁵³⁾

GRATUIT
GRATUIT

Autres paielements par carte⁽⁵⁴⁾

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paielement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

GRATUIT
GRATUIT

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paielements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro⁽⁵²⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit agricole

d'une autre banque**

Carte Mastercard Mozaïc Black

Carte Mastercard Mozaïc de paielement avec contrôle du solde

Carte Mastercard Mozaïc

Autres cartes => Cf. tableau p.8.

GRATUIT

GRATUIT

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paielement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire⁽⁵³⁾

GRATUIT
GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte⁽⁵⁴⁾

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paielement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuel

GRATUIT
GRATUIT

(52) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021).

(53) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://ca.fr/la/conversions-monetaires>

(54) Opérations de paielement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 13 à 16. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.*

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/MOIS	6 €/MOIS
Offre Premium	5 €/MOIS	9 €/MOIS

*Hors contrats souscrits avant le 15 janvier 2025.

Offre Globe Trotter	Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025	2 €/MOIS
Pour les 18 et 30 ans inclus (voir P.19)		

Compte à Composer (Offre qui n'est plus commercialisée depuis novembre 2021)

Cotisation à une offre groupée de services (pour les 18 à 25 ans)	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 40 %
--	--

Offre Very Good Trip (Très bon voyage) (Offre qui n'est plus commercialisée depuis août 2022)

Pour les 16 à 30 ans :	5 € / MOIS
- 1 virement hors zone Euro par mois offert	(3 € / MOIS
- Gratuité des commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro	SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER)*

*Offre qui n'est plus commercialisée.

Découverts et crédits

Voir la rubrique générale Découverts et Crédits p.24

Autorisation de découvert	
• Montant	NOUS CONSULTER
• Taux débiteur préférentiel	NOUS CONSULTER
Prêt booster auto/perso (18-25 ans)	
Prêt Permis à 1 € / jour (15-25 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant	
Prêt avance jeunes (16-30 ans)	
Caution Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt Étudiant	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde	GRATUIT (JUSQU'À 25ANS)

Assurance⁽⁵⁵⁾

Assurance santé des étudiants à l'étranger (18-31 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention pour les 18 / 30 ans

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €



Opérations à l'étranger

Les devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) supportent une commission de change fixe de **20,55 €**.

Les chèques (hors refacturation éventuelle de la banque étrangère)

Encaissement de chèque étranger	65,02 €
Commission de change	20,55 €
Paiement de chèque encaissé à l'étranger	65,02 €
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	65,02 €

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8 et p.31.

Tenue de compte en devises	58,22 € / AN
Demande de sort, copie SWIFT ou modification d'instruction	12,25 €

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre)	25,36 €
- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	25,36 € + MAJORATION DE FRAIS DE 25,74 €
- Option "BEN" (l'ensemble des frais sont à la charge du bénéficiaire du virement)	



Bon à savoir !

Virements internationaux :

Remise de 20% sur la commission de change et la commission de transfert (Share et Our) pour les virements saisis sur internet.

(55) MyStudies Cover est un contrat d'APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par GROUPAMA GAN VIE (garanties frais de sante et individuelle accident), CHUBB European-Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et interruption de séjour) et EUROP ASSISTANCE (garantie assistance juridique). Ce contrat est co-distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance
complémentaire santé

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

L'assurance des accidents
de la vie

OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :

Fonction notamment des garanties choisies et de
l'âge de l'assuré

NOUS CONSULTER

L'assurance décès :

Fonction notamment des garanties choisies et de
l'âge de l'assuré

NOUS CONSULTER

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction
notamment des garanties choisies et de
l'âge de l'assuré

NOUS CONSULTER

- Contrat d'assistance

NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance multirisque
habitation

L'assurance garantie
locative

L'assurance deux roues

L'assurance tous mobiles

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique
Pleins Droits

NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » p. 25.

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
SécuriCOMPTE (*)⁽⁵⁶⁾ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Sécuri- COMPTE Plus 24 € / AN / COMPTE	Sécuri- COMPTE Premium 50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB (*) Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE

(*) Dans les limites et conditions prévues et détaillées aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

(56) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 300,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 500,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

(**) Offre qui n'est plus commercialisée depuis novembre 2021.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de **Crédit Agricole Mutuel du Languedoc** en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Ces contrats sont souscrits auprès de : - **PACIFICA S.A.** au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- **PREDICA - S.A.** au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- **CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole** - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par **PACIFICA**.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par **PREDICA**. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par **EUROP ASSURANCE** - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE France**, SA au capital de 5 316 384€, dont le siège social est sis 11 Avenue François Mitterand 11-17, 93210 SAINT DENIS, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 et par **PREVISEO OBSEQUES-SA**, au capital de 500 000€, siège social: 16-18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par **PREDICA**. Le risque Perte d'emploi est assuré par **PACIFICA**. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le PER est assuré par **CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite** - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA. NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes avant le 13 novembre 2025

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

(à la date du décès)

Actif < 2 000 €	GRATUIT
de 2 000 € à 3 000 €	80 €
de 3000,01 € à 10 000 €	250 €
de 10 000,01 € à 25 000 €	390 €
Actif > 25 000 €	680 €

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

30 €

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 18 ans est exonérée de frais.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes entre le 13 novembre 2025 et le 5 octobre 2026⁽⁵⁷⁾✿

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 € **GRATUIT**

Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽⁵⁸⁾	Succession non complexe ⁽⁵⁹⁾	GRATUIT
	Succession complexe ⁽⁵⁹⁾	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026⁽⁵⁷⁾✿

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 10 000 € **GRATUIT**

Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 € **1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION⁽⁶⁰⁾**

Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitements du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 100 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès. Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.⁽⁵⁷⁾

(57) Évolutions tarifaires à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier. Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(58) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(59) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à cloturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à cloturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

(60) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857€.



Autres Services

Protection des particuliers

- la télésurveillance⁽⁶¹⁾ [NOUS CONSULTER](#)
- la téléassistance⁽⁶²⁾ [NOUS CONSULTER](#)

Autres opérations et services

Mon SécuriCOFFRE+

- 5 GO⁽⁶³⁾ [3 € / MOIS](#)
- 50 GO⁽⁶³⁾ [5 € / MOIS](#)

Abonnement Magazines* Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)⁽⁶⁴⁾

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr [48 € / AN](#)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile [38,08 € / AN](#)

Merci pour l'info Premium (version numérique)⁽⁶⁵⁾

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr [18 € / AN](#)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile [38,08 € / AN](#)

(61) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180, l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

(62) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES- SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

(63) Conditions en vigueur au 02/06/2025.

(64) Merci pour l'info Prestige vient en remplacement du Dossier Familial Prestige.

(65) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)⁽⁶⁶⁾

- Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € / AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Abonnement Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 6 n°, précédé de 1 n° offert)	18,90 € / AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux Abonnements Magazines

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

*Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS SIREN 343 213 658 RCS PARIS.

La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

⁽⁶⁶⁾ Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel.

Cartographie des zones européennes

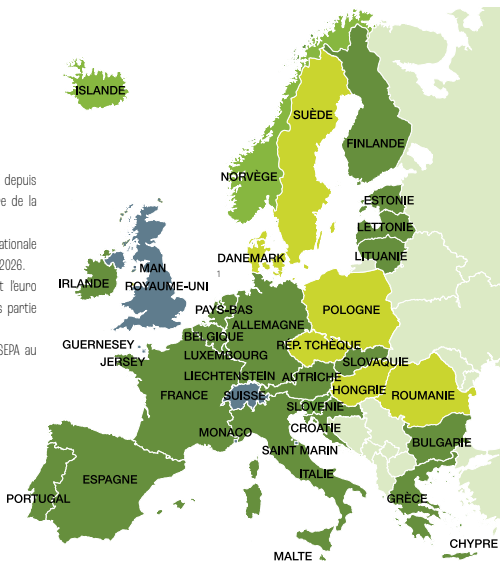
1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

(*) Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



● Pays de la zone Euro *

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



Résoudre un litige

L'agence : Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *.

Pour vos réclamations orales, si la réponse communiquée immédiatement ne vous a pas donné entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *

Le Service Clients : Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpelliéret - Maurin 34977 Lattes cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *.

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de son envoi. L'agence ou le Service Clients vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation sur support papier ou autre support durable.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

• Concernant les contrats assurés par PACIFICA :

Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

• Concernant les contrats assurés par PREDICA :

- pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.

- pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : Crédit Agricole Assurance - Service Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex*.

• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – Service Réclamations, 53 rue la Boétie – CS40107 – 75380 PARIS CEDEX 08 ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevez un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de 2 mois.

La médiation : La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Vous pouvez saisir, gratuitement et par écrit, l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence. Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur de la consommation : Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de la consommation peut être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produit d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- Par le site internet du médiateur (www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr *) en déposant sur le site la demande de médiation accompagnée des documents justificatifs ; ou
- Par mail, à l'adresse suivante : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr ; ou
- Par courrier postal, à l'adresse suivante : Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS.



Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du Service Clients de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et

qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> * ou en scannant le QR code, ou encore par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.

Le Médiateur de l'Assurance : Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du Service Clients de votre Caisse régionale (ou du Service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée) par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Assurance peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à la gestion, l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance (hors commercialisation) : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org *.

L'action en justice : Vous pouvez, selon les conditions de la réglementation en vigueur, tenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

En cas d'urgence

Je contacte...

Déclarer un **sinistre** Auto, Habitation,
Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812

Service & appel
Gratuits

Signaler la **perte**, le **vol** ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Faire **opposition** sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Déclarer un **litige** dans le cadre de son
contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810

Service & appel
Gratuits

Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les particuliers et notamment l'ensemble des tarifs applicables à la gestion d'un compte de dépôt. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est situé Avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes Cedex. Immatriculée au R.C.S de Montpellier sous le n° 492 826 417. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828 (www.orient.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 34022024000000016 délivrée par la CCI de l'Hérault, bénéficiant de la Garantie Financière et l'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie 75008 Paris. N° IDU (IDentifiant Unique pour la filière «Papiers Graphiques») : FR234301_01WSIW.

Réf : 202509-03. Imprimeur : IMP'ACT IMPRIMERIE,
5911 Route du Frouzet - ZAE Les Hautes Garrigues
34380 Saint Martin de Londres.



LANGUEDOC